



PROCES VERBAL
DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE DE MONDOUZIL
Séance du 2 décembre 2024

Nombre de Membres en exercice : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert MEDINA, Maire.

PRESENTS : Mmes CAREME Christel, de SAINT MARTIN Claire, GIMENEZ Corinne, MALHERBE Monique, RIBAUT Marie-Louise et Mrs FABRE Damien, LAFFORGUE Thierry.

ABSENTS : Jean-Nicolas LASSERRE

SECRETAIRE DE SEANCE : GIMENEZ Corinne

Délibération N° 1

OBJET : Aménagement de la cuisine de la Mairie

Les rangements de la cuisine de la mairie sont insuffisants, il est nécessaire d'ajouter des meubles haut en accord avec les meubles bas installés. L'artisan qui a réalisé les meubles bas a été contacté et a proposé un devis pour le montant ci-après :

- ESSENCE GRISE pour un montant de **2 417.25€ HT**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte le devis et charge Mr le Maire de demander les subventions aux organismes concernés.

Résultat du vote

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Non-participation au vote : 0

Délibération N° 2

OBJET : Aménagement paysager du centre du village.

Monsieur le Maire expose, qu'il y a lieu de rénover l'espace paysager du centre du village. En raison des travaux en cours et futurs il propose d'engager cette rénovation par phases. La première phase serait l'espace situé à droite de la place, dans le virage, en direction de la rue Saint-Martial.

Un devis a été demandé au paysagiste qui a la gestion de nos espaces verts, l'entreprise SPIRONELLO :

- Aménagement paysager pour un montant de **3 272.38€ HT**

Une condition est émise par le Conseil Municipal : demander qu'un géotextile soit ajouté à ce projet ou expliquer pourquoi il n'y en a pas besoin.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte le devis et charge Mr le Maire de demander les subventions aux organismes concernés.

Résultat du vote

- Pour : 5
- Contre : 3
- Abstention : 0
- Non-participation au vote : 0

Délibération N° 3

OBJET : Signalétique de la Zone d'Activité

Tous les terrains de la Zone d'Activité sont maintenant construits et les voies les desservant aménagées, il est nécessaire de revoir la signalétique de la zone totalement obsolète. Une étude a été faite dans ce sens et proposée aux entreprises qui ont donné leur accord. Un devis a été demandé à l'entreprise qui avait géré cette signalétique auparavant :

- Entreprise LARRIEU pour un montant de **16 186.88€ HT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de demander un 2^{ème} devis

Résultat du vote

- Pour :
- Contre :
- Abstention :
- Non-participation au vote :

Délibération N° 3

OBJET : Réaménagement du cimetière

Après le travail d'inventaire et de relevés, l'obtention de l'accord des concessionnaires pour le déplacement de certaines tombes et caveaux ainsi que la reprise de plusieurs concessions par la mairie, un travail de réaménagement du cimetière doit être effectué afin de définir l'emplacement de nouvelles concessions.

Un devis a été demandé à une entreprise spécialisée.

L'entreprise GAMBAROTTO pour un montant de **12 582€ HT**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte le devis et charge Mr le Maire d'engager les demandes de subventions aux organismes concernés.

Résultat du vote

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Non-participation au vote : 1

QUESTIONS DIVERSES :

POINT 1 : Aménagement du parking jouxtant le cimetière.

Entrée véhicule et piéton : Soit par le lotissement ou à gauche du cimetière, dans le virage (voir pour la sécurité et l'aspect coût des travaux) – Entrée piéton obligatoire contre le mur du cimetière

Sol : Perméable. Etude pour une option pour deux zones : une zone renforcée pour un stationnement régulier et une zone plus verte où on peut se garer occasionnellement (argument financier)

Aménagements :

- une rangée d'arbres ou arbuste le long du cimetière pour mettre les voitures à l'ombre (visuel et esthétique)
- espace vert au milieu du lot et autour des espaces de parking

Autres : Pouvoir l'utiliser pour un évènement style marché, pétanque...

Tisséo : Voir avec Tisséo concernant l'emplacement de l'arrêt et de l'abri bus

Faire plusieurs propositions

POINT 2 : REFORME DES DECHETS :

Le conseil municipal échange sur cette réforme et sur la partie qui nous concerne le plus, les déchets végétaux : un service qui n'existait pas sur notre commune.

Date réunion grand projet : fonctionnement du conseil le 13 janvier

Date prochain conseil : proposition 15 janvier ou le 22 janvier

_____ L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.

MEMBRES PRESENTS

CAREME Christel

De SAINT MARTIN Claire

FABRE Damien

GIMENEZ Corinne

LAFFORGUE Thierry

MALHERBE Monique

MEDINA Robert

RIBAUT Marie-Louise